



**Diplôme
de niveau 4**
délivré par
le Ministère
de l'Agriculture



BPREA

**Responsable d'Exploitation Agricole
AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

| MARAÎCHAGE

Formations
par Alternance
de septembre
à Juillet

27 semaines
à Ineopole Formation

15 semaines
en milieu
socio-professionnel

**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**



Chef d'entreprise agricole

Chef de cultures

**Maraîcher encadrant
(entreprise d'insertion)**

Salarié agricole

BPREA

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MARAÎCHAGE

participe à la capacité professionnelle
(possibilité d'accès aux aides à l'installation)

Les enseignements

Les enseignements communs aux BPREA :

12 unités capitalisables (UC).

- UC générales : traitement de l'information - enjeux environnementaux et sociétaux
- UC professionnelles : approche globale, dynamique territoriale, gestion administrative et commerciale, projet professionnel

5 capacités

- C1 - Se situer en tant que professionnel
- C2 - Piloter le système de production
- C3 - Conduire le processus de production dans l'agrosystème
- C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- C6/C7 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE)

- Mettre en place un système agroforestier
- Mettre en oeuvre une animation dans l'entreprise agricole
- Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apiculture
- Réaliser les opérations de production de l'atelier plantes aromatiques, à parfum et médicinales



Nos conditions d'entrée

Titulaire CAP, diplôme ou titre RNCP même niveau ou une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole (1820 heures) ou trois années dans un autre secteur (5400 heures).

Votre statut

Stagiaire de la Formation Professionnelle (formation conventionnée par le Conseil Régional d'Occitanie), Contrat de professionnalisation, CPF, CPF de transition, autres statuts. Rémunération selon statut.

FORTE IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

Les professionnels de l'Agriculture interviennent régulièrement dans la formation pour transmettre leur savoir-faire en plus de leur rôle de Maître de stage.

Code RNCP : 38093 - Certif Info : 94611



Conception/élaboration : MFR ARDRE - 91000 GALLUC
Droits réservés © P. Béraud

Établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.



823, av. de la Fédarié
81600 BRENS
Tél. 05 63 57 05 15

mfr.ineopole@mfr.asso.fr
www.ineopole-mfr.com


ineopole
formation

TARIFS 2026/2027

BP REA Agriculture Biologique Maraîchage ou Paysan Boulanger

	Formation Continue Financement Région	Formation Continue Autres statuts (CPF, PTP ...)
Frais de formation	Pris en charge par la Région Occitanie	Devis établi sur demande
Cotisation d'adhésion à l'Association MFR INEOPOLE FORMATION (dont 2€ seront reversés à la fondation des MFR dans le monde) + Abonnement au "Lien des Familles"	35,00 € si souhait d'adhérer (pas d'obligation)	35,00 € Obligatoire
TOTAL ANNUEL	En fonction de l'adhésion	Devis établi sur demande

Frais de formation pour les stagiaires de la formation professionnelle : à partir de 3 979 € /an (pris en charge par le Conseil Régional pour les stagiaires relevant du dispositif convention region).

	Pour les stagiaires ayant un régime d'externe : possibilité d'hébergement exceptionnel sous réserve de places disponibles
	Formation Continue Tous statuts
Pension Complète pour 1 semaine	124,25 €
Repas (1 ticket repas)	8,35 €
Repas (1 carnet de 5 ticket repas)	39,25 €

Prévisionnel et sous réserve de modification

Mise à jour le 28/11/2024